

*même avouer, au nom de son fils, tout ce qu'il contenoit.*

*Mr. le Maréchal de Belle-Isle ayant reçu les ordres du Roi, me dit de sa part que je pouvois répondre par écrit; ce que j'ai exécuté le plus promptement qu'il m'a été possible.*

*J'ai fait remettre mon Mémoire au Roi, avec une Lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire le 17. Mai. \**

*Le mécontentement que le Roi a eu de l'entreprise de Mr. de Maillebois, est connu par les Ordres que Sa Majesté a donnés; Elle m'a permis en même-tems de rendre publics les Eclaircissemens que j'ai eu l'honneur de lui présenter. Jobés avec empressement, dans la confiance d'avoir exposé les faits assez clairement, pour ne pas laisser le moindre nuage à ceux qui voudront les examiner avec attention & avec amour pour la vérité.*

### *Eclaircissemens présentes au Roi.*

**L**E Public a dû être surpris de voir, de la part de Mr. de Maillebois, un Mémoire prétendu justificatif de sa conduite, après un si long espace de tems, dans un moment où personne ne l'accuse, & même où il reçoit du Roi les distinctions le plus marquées.

Des propos tenus sur son compte par quelques-uns des Officiers-Généraux & particuliers qui étoient à la Bataille d'Hastembeck, lui servent de prétexte; tout le blesse, jusqu'au silence que j'ai gardé depuis mon retour.

Il s'autorise de ce silence pour faire son apologie. Mais le Mémoire qu'il a distribué devoit-il paroître? devoit-il paroître sans la permission du Roi? Est-il dans l'ordre de tolérer de pareils Ecrits? Des

démar-

*Voyez les Pièces justificatives No. II.*